

# Stock de carbone : bilan par occupation des sols par hectare

Mise à jour de l'article le 25 janvier 2024

Mise à jour de la donnée le 13 octobre 2023

Les sols et les forêts (y compris les produits issus du bois) sont des réservoirs importants de carbone. La quantité de carbone contenue dans ces réservoirs à un moment donné correspond aux stocks de carbone.

Connaître le stock de carbone présent dans les sols et la biomasse, permet de se représenter l'enjeu relatifs à la préservation des stocks existants qui peuvent être menacés par des changements d'affectation des sols comme l'imperméabilisation, la déforestation ou le retournement des prairies.

L'indicateur présenté ici est le stock de carbone par hectare, par type d'occupation des sols (forêts, cultures, prairies, zones humides, vergers, vignes, sols artificiels, haies). Il inclut tous les réservoirs (sol, biomasse, litière), hors produits bois.

A noter que le stock de carbone n'est pas comparable aux émissions (aux contraires des flux de carbone).

[Afficher la suite](#)

Stock de carbone : bilan par occupation des sols par hectare

En Hauts-de-France, les sols et la biomasse représentent au total en 2018 un stock de 253 Mt de carbone (soit en moyenne 77 tonnes de carbone par hectare).

Si l'on regarde par rapport à la surface d'occupation des sols que représente les différents milieux naturels, les forêts sont les milieux qui ont le plus de stock de carbone à l'hectare en moyenne 183 tC/ha (réservoirs pris en compte dans le calcul : sols 30 premiers cm, biomasse aérienne et racinaire, litière).

Le deuxième milieu qui représente le plus de stock à l'hectare sont les zones humides avec 125 tC/ha. A noter que si l'on prend juste le réservoir « sol », ce sont les zones humides qui ont le plus de stock de carbone à l'hectare (125 tC/ha). En effet si l'on prend juste le réservoir « sol », les sols forestiers ont un stock de carbone plutôt de l'ordre de grandeur entre 60 et 70 tC/ha, variant selon le type de forêts.

Les autres types d'occupation des sols représentent en moyenne 98tC/ha pour les haies, 84 tC/ha pour les prairies, 62 tC/ha pour les vergers, 50 tC/ha pour les cultures, 44 tC/ha pour les vignes, et 41 tC/ha pour les sols artificiels.

-----  
A noter : le stock de carbone n'est pas comparable aux émissions (aux contraires des flux de carbone). Cependant, connaître le stock de carbone présent dans les sols et la biomasse, permet de se représenter l'enjeux relatifs à la préservation des stocks existants qui peuvent être menacés par des changements d'affectation des sols comme l'imperméabilisation, la déforestation ou le retournement des prairies. En effet les changements d'affectations des sols, en particulier l'artificialisation des sols et la mise en culture, va entraîner un déstockage de 67 kt éq. CO2 par an (moyenne annuelle entre 2012 et 2018). Cf. les indicateurs Flux de carbone pour plus de détails.

PS : Ces analyses sont pour l'échelon régional. Les ordres de grandeurs varient selon les territoires (Cf. les résultats dans les fichiers Excel, disponibles par territoire via la rubrique « Mon Territoire »).

fiche Stock de carbone : bilan par occupation des sols par hectare

**Poids (129,02 ko), Format (VND.MS-EXCEL)**

[Télécharger](#)

## Production de l'indicateur

- Échelle disponible :

EPCI

- Unité :

tonne de carbone (tC)

- Disponibilité :

N+5

- Fréquence de mise à jour :

Tous les 3 à 6 ans